

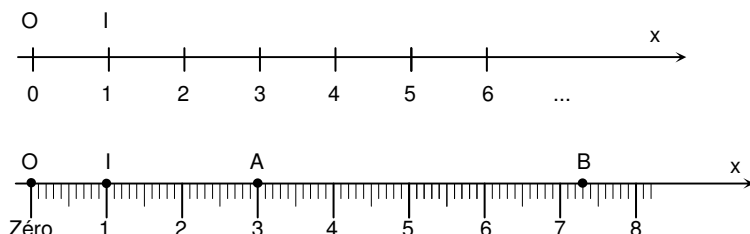
Chapitre 02 : Ordonner les nombres décimaux (livre p.13)

I. Abscisse d'un point.

Définition 1 : Quant on place un point sur une droite graduée, le nombre qui correspond au point s'appelle l'abscisse du point.

Pour graduer en dixièmes, on partage une unité en dix parties égales ; pour graduer en centièmes, on partage chaque dixième en dix, etc...

Attention : 1 unité ne correspond pas forcément à 1cm.



Dans notre exemple :

7,3 est l'abscisse du point B.

Le point B a pour abscisse 7,3.

On écrit B(7,3).

II. Comparer , encadrer.

Définition 2 :

< signifie « plus petit que » (ordre croissant)

> signifie « plus grand que » (ordre décroissant)

Pour comparer (dire lequel est le plus grand et lequel le plus petit) deux nombres décimaux, on regarde, dans l'ordre : leurs chiffre des milliers, s'ils sont égaux, celui des centaines, et ainsi de suite celui des dizaines, unités, dixièmes, centièmes, millièmes, et caetera...

Exemples : $8\,757,45 < 8\,762,01458$

$45,47 > 45,43789$

Définition 3 : Encadrer un nombre, c'est le placer entre deux autre nombres, un plus petit et un plus grand que lui.

Exemple : $45 < 45,43789 < 46$

III. Valeur approchée, arrondi.

Rappel sur les valeurs approchées : exemple : 74,7352

	Par défaut	Par excès
A l'unité	74	75
Au dixième	74,7	74,8
Au centième	74,73	74,74
Au millième	74,735	74,736

$74 < 74,7352 < 75$
 $74,7 < 74,7352 < 74,8$
 $74,73 < 74,7352 < 74,74$
 $74,735 < 74,7352 < 74,736$

Troncature : c'est la valeur approchée par défaut.

Arrondi :

Si le 1 ^{er} chiffre après la coupure est :	C'est la valeur approchée :
0 ; 1 ; 2 ; 3 ; 4	Par défaut
5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9	Par excès